



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme •
culture & sport • solidarité • europe

Direction des ressources humaines

Service du recrutement et de la mobilité

1 POSTE OUVERT A LA MOBILITE EXTERNE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT BRETONS



Rennes, le 23 janvier 2012

Un **poste de cuisinier** est ouvert, dès à présent, au recrutement interne et externe. Il s'agit du poste de cuisinier (H/F) au lycée professionnel hôtelier La Closerie à Saint Quay Portrieux (poste n° 1217).

A / Quelles sont les conditions pour postuler ?

Intitulé du poste	Grades accès à l'Externe	Conditions d'accès non titulaire
Cuisinier (H/F) catégorie C	ATEE 1 ^{ère} classe ou grades équivalents de la fonction publique territoriale, d'Etat ou Hospitalière ATPEE 2 ^{ème} classe ou ATPEE 1 ^{ère} classe ou grades équivalents de la fonction publique territoriale, d'Etat ou Hospitalière Lauréat du concours d'ATPEE 2 ^{ème} classe spécialité « restauration »	Aux personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V (CAP/BEP) dans la spécialité « restauration »

B / Comment faire pour postuler ?

→ en externe :

A l'externe, le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- une **lettre de motivation** rappelant les raisons professionnelles et personnelles qui conduisent à demander un changement de poste;
- un **curriculum vitae** (CV) actualisé présentant le parcours de l'agent, sa situation, les différentes missions exercées, les formations suivies et les compétences développées;
- le dernier **arrêté de situation administrative** précisant le grade et l'indice de rémunération pour les agents titulaires de la Fonction Publique
- la copie du dernier **bulletin de salaire** ;
- Pour les candidats ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé : une copie de leur **RQTH**, et une copie de leur **titre ou diplôme de niveau V**.

Le dossier de candidature est à transmettre jusqu'au 13 février 2012, délai de rigueur,

- Soit par mail à l'adresse suivante: tosrecrutement@region-bretagne.fr
- Soit par courrier à l'adresse suivante:

Service du recrutement et de la mobilité
Conseil Régional de Bretagne
283 avenue du Général Patton
CS 21101
35711 Rennes Cedex 7

C/ Comment se déroule la procédure de mobilité ?

→ en externe :

Les candidats externes sélectionnés passeront des tests professionnels destinés à vérifier leurs compétences techniques dans le domaine de compétence choisi puis un entretien devant un jury. Ils recevront une convocation leur précisant la date, le lieu et l'heure de passage.

Les épreuves de sélection devraient se dérouler en mars 2012.

D/ Résultats et affectation

Les affectations au sein des établissements seront communiquées au plus tôt **en avril 2012** pour une prise de poste prévisible au **1^{er} septembre 2012**.